

HORAIRES DES TRAVERSÉES JUSQU'AU 9 AVRIL 2021

Blaye ▶ Lamarque

Du 14 septembre au 1 ^{er} novembre 2020	Du 2 novembre 2020 au 9 avril 2021
Du lundi au vendredi	Du lundi au vendredi
7h15	7h15
9h	10h
11h	16h30
15h	18h
16h30	
18h	
Samedi, dimanche et jours fériés	Samedi, dimanche et jours fériés
9h	9h
11h	11h
15h	16h30
17h	18h
18h30	

se présenter
30
minutes
avant l'heure
indiquée de départ

Aucune
réservation
pour la
traversée
(sauf pour les bus)

* Les horaires au départ de Lamarque sont donnés AU PLUS TÔT. L'heure réelle de départ correspond à la fin de l'embarquement. La durée de la traversée varie entre 20 et 40 minutes. Horaires susceptibles de fluctuations. Les traversées sont réalisées en fonction des conditions météorologiques et marines.

Lamarque ► Blaye

Du 14 septembre au 1 ^{er} novembre 2020	Du 2 novembre 2020 au 9 avril 2021
Du lundi au vendredi	Du lundi au vendredi
7h45	7h45
9h30	10h30
11h30	17h
15h30	18h30
17h	
18h30	
Samedi, dimanche et jours fériés	Samedi, dimanche et jours fériés
9h30	9h30
11h30	11h30
15h30	17h
17h30	18h30
19h	

se présenter
30
minutes
avant l'heure
indiquée de départ

**Aucune
réservation
pour la
traversée**
(sauf pour les bus)

Informations en temps réel en s'abonnant sur le site gironde.fr/bacs. Vous y trouverez une information à jour en particulier pour les événements comme la fête de sainte Catherine en novembre.
Gestes barrières et port du masque à respecter selon les consignes sanitaires en vigueur lors de la traversée.

Tarifs des traversées

Blaye ◀ ▶ Lamarque

	*Basse saison	**Haute saison	Carte 10 passages	Abonnement mensuel BS*	Abonnement mensuel HS**	Abonnement annuel
Adulte	2,30 €	3,10 €	20 €	35 €	40 €	350 €
14-25 ans	1,30 €	1,90 €	13 €	15 €	18 €	140 €
5-13 ans	1 €	1,50 €	10 €	12 €	15 €	120 €
Enfant jusqu'à 4 ans	gratuit	gratuit				
Tarif social adulte	0,50 €	0,50 €	Voir conditions sur gironde.fr/bacs .			
Accompagnateur de passager handicapé	gratuit	gratuit				
Vélo, cheval ¹	gratuit	gratuit	Passage de cheval : contact préalable avec le service impératif.			
Moto, quad, voiture sans permis ¹	6 €	10 €	60 €			
Voiture, fourgon ¹	12 €	18,50 €	100 €	70 €	100 €	840 €
Camping car ¹	18 €	26 €	180 €			
Attelages, caravanes, VAN	9 €	13 €				

Les cartes 10 passages pour les piétons sont valides 1 an, non nominatives, ouvertes à des passages simultanés. Les cartes 10 passages voiture, fourgon et moto, quad, voiturette peuvent mentionner jusqu'à 3 immatriculations. Les cartes 10 passages et d'abonnements doivent être impérativement présentées en caisse lors du passage. *Basse saison (BS) du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021. **Haute saison (HS) du 1^{er} mai au 30 septembre 2020. L'abonnement s'obtient sur demande écrite. Formulaire à télécharger sur gironde.fr/bacs. Il n'est pas vendu directement en caisse et prend quelques jours de traitement.

¹ Chauffeur non compris



Retrouvez toutes les informations à jour sur gironde.fr/bacs